

Ce plan au 14/05/2024 a une valeur indicative et reste propriété de l'AG

Procès-Verbal de mesurage-bornage de la parcelle cadastrée  
HEERS 11ème division section C,n°146D,149M et partie du n°120P3:

A la demande du propriétaire, j'ai rétabli les limites du bien sur base:

- du mesurage de la situation existante de fait,
- du plan de lotissement dressé par le Géomètre Verwacht le 14/06/1966  
(limite avec parcelles 120P3,120T),
- de l'intégration du plan daté du 13/03/1989 et joint à l'acte d'achat  
d'une partie du domaine public.

Sur ce plan, on remarque bien que le domaine public, LOT 2 de celui-ci, est situé entre les parcelles 120P3 et 146D, mais derrière le bâtiment existant et pas au travers de celui-ci, comme l'indique erronément le plan cadastral actuel.

En fonction de ces éléments, les superficies sont de:  
-LOT A:169 mètres carrés (partie du n°120P3),

Pour accord sur les limites figurant au pl

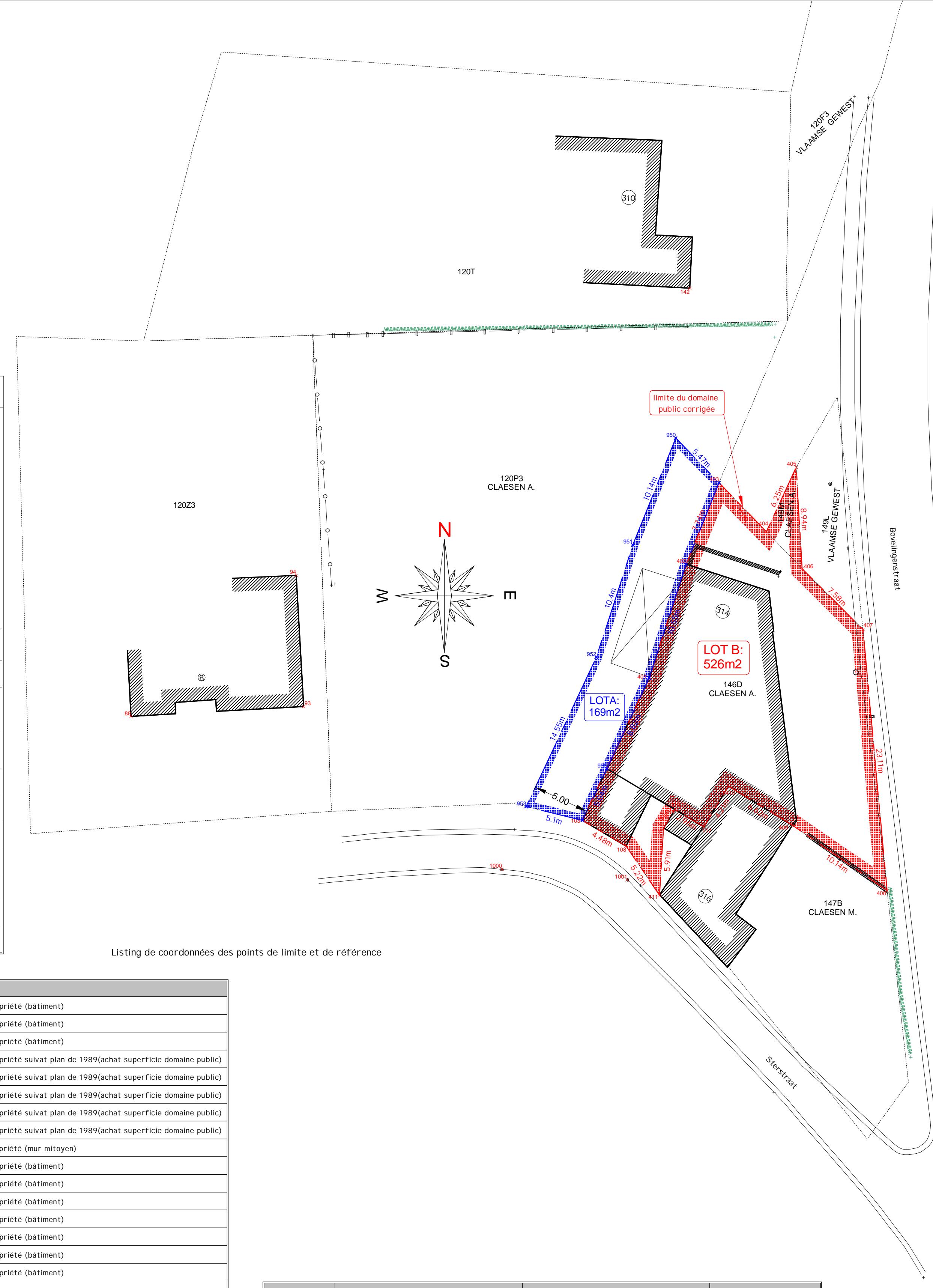
Parcelle	Propriétaire(s)	Signatures(s)
147B		

Ainsi dressé à Mélen.

Michel Saussure

Géomètre-Expert

léggalement Assermenté devant le Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance séant à verviers



# PROVINCE DU LIMBOURG

# COMMUNE DE HEERS

## Mechelen-Bovelingen

Plan et Procès-Verbal de mesurage-bornage de la parcelle cadastrée  
HEERS 11ème division, section C, n°146D et 149L et parti du n°120 P3.  
Les superficies sont de 169 et de 526 mètres carrés.

Numéro	X	Y	Nature
103	212367,234	158220,506	limite de propriété (bâtiment)
401	212373,128	158233,051	limite de propriété (bâtiment)
402	212376,384	158243,083	limite de propriété (bâtiment)
403	212379,274	158250,267	limite de propriété suivat plan de 1989(achat superficie domai
404	212383,456	158245,946	limite de propriété suivat plan de 1989(achat superficie domai
405	212386,085	158251,625	limite de propriété suivat plan de 1989(achat superficie domai
406	212386,607	158242,689	limite de propriété suivat plan de 1989(achat superficie domai
407	212391,970	158237,332	limite de propriété suivat plan de 1989(achat superficie domai
408	212394,099	158214,306	limite de propriété (mur mitoyen)
409	212385,746	158220,076	limite de propriété (bâtiment)
410	212380,108	158223,537	limite de propriété (bâtiment)
117	212377,944	158219,926	limite de propriété (bâtiment)
110	212375,408	158221,454	limite de propriété (bâtiment)
111	212374,383	158219,825	limite de propriété (bâtiment)
411	212374,035	158213,919	limite de propriété (bâtiment)
108	212371,096	158218,239	limite de propriété (bâtiment)
1000	212360,143	158216,209	clou de référence
1001	212371,188	158215,263	clou de référence
88	212327,438	158229,668	bâtiment référence
93	212342,668	158230,540	bâtiment référence
94	212342,002	158242,102	bâtiment référence

Numéro	X	Y	Nature
950	212375,470	158254,197	limite de division
951	212371,683	158244,789	limite de division
952	212368,469	158234,894	limite de division
953	212362,281	158221,724	limite de division

Coordonnées Lamb

CLIENT: Claesen A.  
Transvaal 57  
4910 THEUX

Levé et dressé par :  
Michel Saussez  
Géomètre - Expert,  
1 rue Reux, 4633 Mélen

MS

Tel: 0496/81.77.8

## Administration du cadas

etres-Experts sous le n°04

Page 14/14

Leve le: 14/05

Dressé le:02/

\_\_\_\_\_

Quando o sistema é instável, é necessário aumentar a constante de tempo.

Ce plan reste la propriété de son auteur et ne peut être utilisé sans son accord.

Ce plan reste la propriété de son auteur et ne peut être utilisé sans son accord.